

Ecoles supérieures de commerce du canton de Berne: Formation FIEc selon Orfo 2023 CFC employé-e de commerce avec et sans MP

Stage de longue durée dès 01.08.2025 (sans MP) ou dès 01.08.2026 (avec MP)

Durée SLD

Du 01.08 au 31.07 de l'année suivante

Période

après 2 ou 3 ans d'école à temps plein

Lieu de formation	Mandat	Période	Procédure de qualification (PQ)	Remarque
Entreprise de stage (Exemple: branche S&A*)	20 mandats pratiques 1 Grille de compétences, spécifique à la branche 2 Contrôle des compétences partie entreprise (CCE) = note d'expérience entreprise sur la base de documents standardisés	par semestre 1 CCE		
Branche de formation et d'examens (Exemple: branche S&A*)	10 jours CI (8 jours en présentiel, 2 jours sous forme de phases d'autoapprentissage autonome encadré) 2 contrôle de compétences CI (CC-CI) = note d'expérience du cours interentreprises	d'août à avril	Travail pratique (TP) = une étude de cas dirigée, spécifique à la branche	PQ identique FIEn et FIEc Note éliminatoire - la personne candidate doit au moins obtenir la note de 4.0
Ecole	Préparation PQ (forme actuellement ouverte; en dehors des heures de travail)	d'août à juin (examens finaux partie école dans la semaine calendrier 23, pendant les heures de travail)	Connaissances professionnelles et culture générale = examens finaux partie école	(Les examens de maturité professionnelle ont lieu avant le stage de longue durée)

*) la branche ov-ap (modèle 3+1 uniquement) informe en automne 2024

Abréviations

CC-CI	contrôle de compétences CI
CFC	certificat fédéral de capacité
CI	cours interentreprises
CCE	contrôle des compétences partie entreprise
FIEc	formation initiale en école
FIEn	formation initiale en entreprise
MP	maturité professionnelle
Orfo	ordonnance sur la formation professionnelle initiale
ov-ap	branche de formation et d'examens "administration publique"
PQ	procédure de qualification
SDL	stage de longue durée
S&A	branche de formation et d'examens "Service et administration"
TP	domaine de qualification "Travail pratique"